

Philosophie - Chapitre 1

La liberté

1.



Une image et une question pour commencer



Cette photographie semble comporter une contradiction : la proclamation de la **liberté** (la première des trois valeurs de la devise de la République française) s'accompagne d'une stricte *interdiction*. Mais est-ce si contradictoire que cela en a l'air ? Les obligations et les interdictions sont-elles incompatibles avec la liberté ?

À partir de l'image précédente, et d'autres exemples de votre choix, écrivez une dizaine de lignes pour répondre à la question : **les lois nous empêchent-elles d'être libres ?**

2.



Définitions et distinctions des notions et des repères

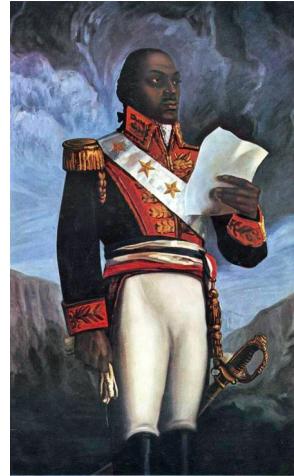
2.1. Premier contraire de la liberté : l'hétéronomie (du grec *heteros* « autre » et *nomos* « loi »)

L'**hétéronomie**, c'est le fait de vivre sous la loi de quelqu'un d'autre. En voici deux exemples :

- **L'esclavage.** L'esclave n'est pas libre, car il agit sur les ordres de son maître et surtout *dans l'intérêt de son maître*, donc par la contrainte. Le maître est d'ailleurs propriétaire de son esclave.

La situation de l'esclave est différente de celle de l'enfant qui, bien qu'il obéisse à ses parents, le fait la plupart du temps *dans son intérêt*, bien qu'il ne s'en rende pas toujours compte. L'enfant n'est donc ni libre (puisque'il obéit à la "loi" de ses parents : il est donc dans l'hétéronomie), ni esclave (puisque'il n'agit pas dans l'intérêt d'un autre) : sa situation est intermédiaire, entre l'esclavage et la liberté.

- **L'exploitation par le travail salarié.** C'est la théorie de Karl Marx, philosophe et économiste du XIX^e siècle. L'hétéronomie du salarié, sa non-liberté, consistent dans le fait que son patron lui "vole" la plus-value (c'est-à-dire la richesse supplémentaire) produite par son travail. Marx pense par conséquent que les *moyens de production* (usines, champs, etc.) ne doivent pas appartenir à des patrons, mais à l'ensemble des travailleurs (par exemple les ouvriers d'une usine), ce qui supprimerait selon lui l'hétéronomie et l'exploitation du travailleur salarié.



Deux figures historiques des révoltes d'esclaves :
Spartacus (I^{er} siècle av. J.-C.) et Toussaint Louverture (1743-1803)



Le travail à la chaîne, symbole de l'exploitation par le travail.
Image extraite du film de Charlie Chaplin *Les temps modernes* (1936)

2.2. Deuxième contraire de la liberté : l'anomie (*a privativ et nomos*, « loi »)

D'après une opinion courante, être libre, c'est agir selon ses désirs. On peut qualifier cet état d'**anomie**, c'est-à-dire d'*absence de loi* : personne ne me commande, aucune loi ne m'oblige ou ne m'interdit quoi que ce soit. Or *nous ne choisissons pas les désirs que nous éprouvons* : on ne peut pas décider *librement* d'éprouver (ou de ne pas éprouver) un désir, car nos désirs apparaissent, disparaissent et changent sans que nous le décidions.

Agir selon ses désirs, ce serait vivre dans l'anomie, dans l'absence de loi, de règle. Mais ce n'est pas en cela que consiste la liberté, car certains de nos désirs nous sont nuisibles (drogue, violence, etc.). Vivre selon ses désirs, c'est donc parfois faire des choses nuisibles pour soi-même et / ou pour les autres, autrement dit des choses que nous ne voulons pas vraiment faire : ce n'est pas la liberté.

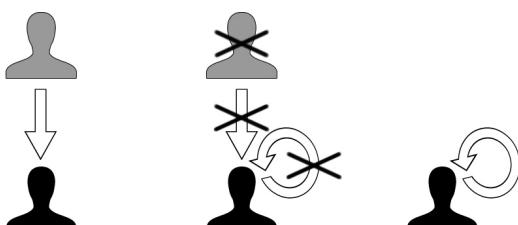
2.3. La véritable liberté : l'autonomie (du grec *auto*, « soi-même » et *nomos*, « loi »)

■ ☐ « L'impulsion du seul appétit est esclavage, et l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté » (Rousseau, *Du contrat social*). La véritable liberté consiste ainsi à être **autonome**, c'est-à-dire à *penser et agir selon des règles qu'on s'est fixées pour soi-même*. Par exemple, si je décide de travailler ce week-end pour avoir mon bac, je suis plus libre en me forçant à travailler, en résistant au désir de m'amuser, qu'en céder à ce désir que je n'ai pas décidé. Le philosophe du XVIII^e siècle Kant pense ainsi qu'*être libre, c'est agir selon sa raison, selon sa volonté, et non subir l'influence de ses désirs*.

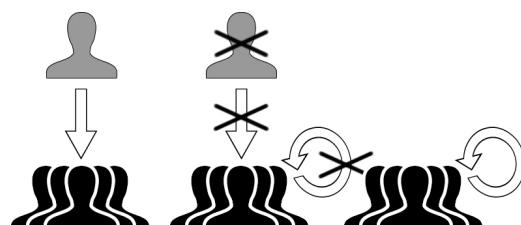
La liberté définie comme autonomie peut être comprise sur deux niveaux :

- Un **individu** est libre s'il agit selon des règles qu'il se fixe lui-même, autrement dit s'il est son propre maître. Dans ce sens, Alain (philosophe du XX^e siècle) écrit : ☐ « **Derrière cette ombre de liberté, qui consiste à choisir, se montre aussitôt la liberté véritable, qui consiste à se dominer.** » (*Les idées et les âges*).
- Un **peuple** est libre s'il suit des lois qu'il se donne à lui-même. C'est le principe sur lequel repose la démocratie, même si le peuple ne fait pas lui-même les lois. Ce sont ceux qu'on appelle « les représentants du peuple » qui le font.

De la même manière, l'hétéronomie peut être individuelle (esclavage) ou collective (dictature).



Schémas symbolisant, de gauche à droite : l'hétéronomie, l'anomie, l'autonomie de l'individu



Schémas symbolisant, de gauche à droite : l'hétéronomie, l'anomie et l'autonomie collectives

■ Mais il peut exister deux formes d'obstacles à cette liberté :

- **Obstacles extérieurs** : les autres (parents, professeurs...), les lois, les contraintes physiques (maladie, lois de la nature qui m'empêchent par exemple de voler dans le ciel), etc.
- **Obstacles intérieurs** : mes préjugés m'empêchent de penser librement ; mes peurs m'empêchent de faire des choses ; mon ignorance m'empêche de profiter de ce que je ne connais pas, etc.

■ Plus précisément, la liberté peut prendre trois formes :

- **Le libre arbitre** : c'est la capacité à faire des choix éclairés par la raison. Mais certains philosophes comme Spinoza pensent qu'une telle liberté n'existe pas : nous sommes toujours déterminés (influencés) à agir de telle ou telle manière, la plupart du temps sans que nous ne nous en rendions compte. Voir à ce sujet la partie 4.
- **Les libertés politiques** : ce sont des libertés qui n'ont de sens que collectivement, dans une société (liberté d'expression, droit de vote, etc.). On peut aussi penser que la sécurité est une liberté politique, de même que satisfaire ses besoins vitaux (nourriture, logement, santé). Voir à ce sujet les parties 5 et 6.
- **La liberté morale** : c'est la capacité de choisir entre le bien et le mal. Ne nous abstenons-nous de faire le mal que par crainte de la sanction ? Voir à ce sujet la partie 9 sur le mythe de l'anneau de Gygès inventé par Platon.

2.4. Repère du programme en lien avec la liberté : « obligation / contrainte »

■ Une **obligation**, c'est ce que notre morale (intérieure) ou une règle (extérieure) nous disent de faire. Par exemple, je me sens obligé par ma conscience morale à dire la vérité à mes parents lorsqu'ils me demandent si j'ai eu une mauvaise note au lycée. Je me sens également obligé par la loi à payer mon billet de train, même si je peux frauder.

■ Mais je ne suis pas **constraint** à faire tout cela : une contrainte est irrésistible. L'exemple typique en est la contrainte physique : un adulte peut contraindre un enfant à lui donner son argent. Un policier armé peut contraindre un délinquant à le suivre au commissariat.

Par rapport à la notion de liberté, ces deux concepts sont donc différents : face à une obligation, je conserve ma liberté d'obéir ou de désobéir (à ma conscience morale ou à la loi par exemple). Mais si je subis une contrainte, je ne suis pas libre, je ne peux que céder.

3.



Activités : en quoi consiste la liberté ?

3.1. Quelles sont les libertés les plus importantes ?

■ **Classez ces libertés de la plus importante à la moins importante :**

- A. Pouvoir sortir le soir sans avoir à demander l'autorisation de ses parents.
- B. Pouvoir arrêter de fumer quand on le décide.
- C. Pouvoir interrompre une grossesse non désirée.
- D. Pouvoir choisir sa religion ou son absence de religion.
- E. Pouvoir partir en vacances.
- F. Pouvoir s'acheter systématiquement le dernier modèle de téléphone portable.
- G. Pouvoir voter pour élire les représentants de l'État dans lequel on vit.
- H. Pouvoir contrôler son agressivité quand on est en colère.
- I. Pouvoir conduire une voiture.
- J. Pouvoir choisir son orientation scolaire et son métier.

■ **Classez ces absences de liberté de la plus grave à la moins grave :**

- A. Être en prison.
- B. Être influencé dans toutes ses décisions par quelqu'un d'autre.
- C. Avoir des obligations familiales à chaque moment de temps libre.
- D. Être très pauvre.
- E. Vivre dans un pays dans lequel il n'y a aucune liberté d'expression.
- F. Être obligé de travailler 80 heures par semaine pour pouvoir survivre.
- G. Avoir un supérieur hiérarchique tyrannique au travail.
- H. Être esclave.
- I. Être timide au point d'être incapable de parler en présence de plusieurs personnes.
- J. Être fou.

En tenant compte de ces deux classements, écrivez entre 5 et 10 lignes pour **énoncer votre propre conception de la liberté**.

3.2. Dans quels domaines puis-je exercer ma liberté ?

- Sommes-nous libres de nos **goûts**, de nos **désirs** et **aversions**? Aimer ou pas tel aliment, telle matière à l'école ? Lorsque nous n'aimons pas une chose, pouvons-nous décider de l'aimer ?
- Sommes-nous libres d'éprouver ou pas des **sentiments**? Décidons-nous d'aimer ou de haïr quelqu'un, d'être calme ou en colère, gai ou triste, indifférent à quelqu'un ou à quelque chose ?
- Sommes-nous libres de nos **pensées**? Décidons-nous par exemple de penser que $2 + 2 = 4$? Une décision **rationnelle** (logique) est-elle libre ? Ne s'impose-t-elle pas plutôt à nous par la logique ? Mais alors, sommes-nous plus libres lorsque nous faisons "n'importe quoi" ?

- Sommes-nous libres de nos **actes** ? Décidons-nous de respirer, de boire, de manger, ou pas ? Décidons-nous de travailler ou pas ? Lorsque nous travaillons, est-ce vraiment une décision de notre part ? Ne cédons-nous pas à une pression familiale ou sociale ? Et lorsque nous ne travaillons pas, ne cédons-nous pas à notre paresse ou à notre désir de nous amuser par exemple ?
- Alors de quoi sommes-nous vraiment libres ? Que décidons-nous vraiment ?

4.



Une question et des réponses de philosophes

Le libre arbitre existe-t-il ?

- De nombreux philosophes affirment que l'être humain est libre au sens où il est capable dans certaines situations de faire des choix, autrement dit qu'il dispose de son **libre arbitre**.
 - Tous les philosophes religieux défendent l'existence du libre arbitre, ne serait-ce que parce qu'il est nécessaire à l'idée même de morale. En effet, si une action est mauvaise moralement, cela veut dire que son auteur aurait *dû*, et donc *aurait pu* ne pas l'accomplir, autrement dit qu'il avait le *choix* de l'accomplir ou pas. Or toutes les religions défendent une morale. De même, le paradis et l'enfer, et globalement les récompenses et les punitions seraient injustes si l'homme n'était pas libre. Thomas d'Aquin (philosophe catholique du XIII^e siècle) écrit par exemple : « **L'homme est libre : sans quoi conseils, exhortations, préceptes, interdictions, récompenses et châtiments seraient vains.** » (*Somme théologique*). Par ailleurs, le libre arbitre est la solution religieuse au problème du mal du côté de Dieu : si Dieu est tout-puissant et infiniment bon, d'où vient le mal ? La réponse religieuse est que Dieu a donné à l'homme le libre arbitre, et donc la capacité de faire le bien *ou le mal*.
 - Pour Jean-Paul Sartre (philosophe athée du XX^e siècle), le libre arbitre est un fait incontestable, que seule la « mauvaise foi » peut nous masquer. « **L'homme est condamné à être libre** » (*L'existentialisme est un humanisme*). « **Jamais nous n'avons été plus libres que sous l'occupation allemande** » (article paru dans la revue littéraire « *Les lettres françaises* », septembre 1944) ; libres, c'est-à-dire contraints de choisir. L'être humain n'est donc pas libre *d'être libre ou pas*.
 - Mais d'autres philosophes, comme Spinoza (XVII^e siècle), pensent au contraire que l'homme n'a pas de libre arbitre : ils pensent que l'être humain, comme les animaux, les plantes ou les objets, sont entièrement « déterminés », c'est-à-dire que toutes leurs pensées, leurs paroles et leurs actions ne sont que la conséquence inévitable, nécessaire de causes qu'ils ignorent souvent :



Telle est cette liberté humaine que tous se vantent de posséder et qui consiste en cela seul que les hommes ont conscience de leurs appétits et ignorent les causes qui les déterminent. Un enfant croit librement appéter le lait, un jeune garçon irrité vouloir se venger et, s'il est poltron, vouloir fuir. Un ivrogne croit dire par 5 un libre décret de son âme ce qu'ensuite, revenu à la sobriété, il aurait voulu taire. De même un délirant, un bavard, et bien d'autres de la même farine, croient agir par un libre décret de l'âme et non se laisser contraindre. Ce préjugé étant naturel, congénital parmi tous les hommes, ils ne s'en libèrent pas aisément. Bien 10 qu'en effet l'expérience enseigne plus que suffisamment que, s'il est une chose dont les hommes soient peu capables, c'est de régler leurs appétits et, bien qu'ils constatent que partagés entre deux affections contraires, souvent ils voient le meilleur et font le pire, ils croient cependant qu'ils sont libres.

Spinoza, Correspondance. Lettre 58 à Schuller (1674)



Écrivez une dizaine de lignes pour argumenter en faveur de votre réponse à la question : **le libre arbitre existe-t-il ?**



■ La **liberté d'expression** est souvent considérée comme un critère important de la démocratie. Les dictatures essaient en effet souvent de supprimer ou au moins de contrôler autant que possible la liberté d'expression, notamment celle des journalistes, mais plus globalement celle de tous les membres de la société, afin d'éviter toute contestation du régime en place.

■ Cependant, même dans les régimes considérés comme démocratiques, la loi formule presque toujours des limites à la liberté d'expression. L'article 11 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 l'énonce de manière très générale : « **La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.** ». Les cas d'« abus » de cette liberté donnent lieu notamment, en France, aux limitations suivantes :

- Il est interdit de porter atteinte à la vie privée et au droit à l'image d'autrui.
- Il est interdit de tenir des propos incitant à la haine raciale, ethnique ou religieuse, de faire l'apologie de crimes de guerre ou du terrorisme, de tenir des propos discriminatoires (par exemple en raison d'une orientation sexuelle ou d'un handicap), d'inciter à l'usage de produits illicites, de tenir des propos négationnistes (voir ci-dessous).
- Il est interdit de tenir des propos diffamatoires. La diffamation est le fait de porter atteinte à l'honneur d'une personne. Si on prouve ce qu'on affirme, et si les affirmations ne portent pas sur la vie privée de la personne concernée, il n'y a pas diffamation.
- Il est interdit de tenir de propos injurieux. L'injure consiste en des propos outrageants ou méprisants qui ne comportent pas de fait précis.
- Certaines professions sont soumises au secret professionnel (médecins par exemple), au secret des affaires ou au secret défense (armée, renseignements), qui interdisent de révéler certaines informations.

■ Plus précisément (en lien avec la deuxième interdiction listée ci-dessus), il existe en France plusieurs « **lois mémorielles** » qui condamnent principalement le révisionnisme et le négationnisme. Le **révisionnisme** (mot utilisé le plus souvent de manière péjorative) consiste à réviser, c'est-à-dire à discuter ou à fragiliser une thèse très majoritairement admise dans la communauté scientifique des historiens. Le **négationnisme** (mot toujours utilisé de manière péjorative) consiste à nier une thèse très majoritairement admise dans la communauté scientifique des historiens. Les événements historiques à propos desquels les lois françaises formulent des interdictions de révisionnisme ou de négationnisme sont :

- La Seconde Guerre mondiale, et notamment l'utilisation par les nazis des chambres à gaz.
- Le génocide arménien commis par le régime turc entre 1915 et 1916.
- Les traites et les esclavages pratiqués à partir du XV^e siècle sur les populations africaines, amérindiennes, malgaches et indiennes.

Ces lois mémorielles sont contestées par de nombreux historiens et intellectuels au motif que ce n'est pas à l'État mais aux historiens d'énoncer la vérité historique.

■ Dans plusieurs États des États-Unis, la liberté d'expression est beaucoup moins restrictive qu'en France (et plus largement qu'en Europe). Par exemple, une organisation ouvertement raciste et homophobe comme le Ku Klux Klan peut avoir le droit d'organiser des manifestations publiques. C'est une autre conception de la liberté d'expression qui est ici appliquée : moins de restriction dans cette liberté, mais davantage de conflits au sein de la population.



Des membres du Ku Klux Klan manifestent sous la protection de la police, devant de nombreux opposants antiracistes, le 8 juillet 2017 à Charlottesville (Virginie).

Écrivez une dizaine de lignes pour répondre à la question : **jusqu'où faut-il autoriser la liberté d'expression ?**



6. Documents : la liberté selon les déclarations des droits de l'homme

Il existe plusieurs Déclarations des droits de l'homme, à ne pas confondre.

■ **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 :**

Article 4 - □ « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi. »

■ **Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1793 :**

Article 6 - □ « La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui ; elle a pour principe la nature ; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait. »

■ **Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 :**

Article 29 - □ « [...] Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique. [...] »

■ On peut enfin ajouter à cette liste la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, rédigée par Olympe de Gouges en 1791 (elle sera guillotinée en 1793) :

Article 4 - □ « La liberté et la justice consistent à rendre tout ce qui appartient à autrui ; ainsi l'exercice des droits naturels de la femme n'a de bornes que la tyrannie perpétuelle que l'homme lui oppose ; ces bornes doivent être réformées par les lois de la nature et de la raison. »



La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789



7. Activité : deux représentations artistiques de la liberté



Eugène Delacroix,
La liberté guidant le peuple (1830)



Auguste Bartholdi,
La liberté éclairant le monde (1886)

■ Ces deux représentations artistiques de la liberté ont-elles des points communs ? Ont-elles des différences ?

■ Permettent-elles de se faire une idée exacte de ce qu'est la liberté ? Si oui, pouvez-vous énoncer cette idée ? Si non, qu'est-ce qui leur manque pour pouvoir exprimer ce qu'est la liberté ?



La liberté est une valeur revendiquée par de nombreux courants de pensée. Mais c'est une notion tellement vaste qu'elle peut s'appliquer à des domaines très variés. En voici trois exemples :

- Le mot « **libéralisme** », qui désigne la pensée des *libéraux*, a deux significations. La première est *politique* et désigne un courant de pensée favorable à la liberté d'expression et la liberté dans le domaine des mœurs notamment (tolérance à l'égard de l'homosexualité par exemple). La seconde est *économique* et désigne un courant qui prône la “libre entreprise”, la “libre concurrence” et veut réduire les impôts et les taxes intérieures et extérieures, supprimer les monopoles d’État, etc.
- Le mot « **libertarisme** » désigne une pensée proche de l'anarchisme (mais moins globale). Les *libertaires* sont ceux qui défendent toutes les libertés individuelles dans les domaines social et politique et sont globalement opposés à toute forme d'autorité “verticale”, c'est-à-dire à tout *pouvoir*. Sur cette notion de pouvoir, voir la partie 10.
- Le mot « **libertinage** » s'emploie aujourd'hui surtout pour désigner un mode de vie (celui des *libertins et des libertines*) qui ne s'interdit rien en matière sexuelle (à commencer par la pluralité des partenaires), entre personnes adultes et consentantes, et à revendiquer ainsi une grande liberté sexuelle.

À partir de ces exemples, écrivez une dizaine de lignes pour répondre à ces questions : **jusqu'où doit aller la liberté ? Faut-il poser des limites à la liberté ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?**



- Dans son livre *La république*, Platon (philosophe grec de l'Antiquité) met le mythe de l'anneau de Gygès dans la bouche du personnage de Glaucon. Gygès est un berger juste et honnête qui découvre, par hasard un anneau d'or. Il s'aperçoit peu de temps après que lorsqu'il porte cet anneau et tourne le chaton vers l'intérieur, il devient invisible. Gygès profite alors de ce pouvoir d'invisibilité pour accomplir diverses mauvaises actions. Glaucon en conclut : « *Si donc il existait deux anneaux de cette sorte, et que le juste reçût l'un, l'injuste l'autre, aucun, pense-t-on, ne serait de nature assez adamantine [aussi pur que du diamant] pour persévéérer dans la justice et pour avoir le courage de ne pas toucher au bien d'autrui, alors qu'il pourrait prendre sans crainte ce qu'il voudrait sur l'agora, s'introduire dans les maisons pour s'unir à qui lui plairait, tuer les uns, briser les fers des autres et faire tout à son gré, devenu l'égal d'un dieu parmi les hommes. En agissant ainsi, rien ne le distinguerait du méchant : ils tendraient tous les deux vers le même but. Et l'on citerait cela comme une grande preuve que personne n'est juste volontairement, mais par contrainte, la justice n'étant pas un bien individuel, puisque celui qui se croit capable de commettre l'injustice la commet.* ». Il faut toutefois noter que le personnage de Socrate, qui représente la position de Platon, ne partage pas cette position.

- Dans son livre *Le Seigneur des anneaux*, le romancier Tolkien s'est inspiré de ce mythe inventé par Platon : l'anneau d'invisibilité symbolise également le pouvoir de faire le mal. Les héros doivent résister à la tentation de s'en servir et essayer de le détruire.



- La crainte de la punition est-elle la seule chose qui retienne ceux qui respectent les lois de ne pas les enfreindre ? La certitude de l'impunité nous ferait-elle commettre diverses actions immorales ?

Quelques exemples simples peuvent nous faire réfléchir à ces questions :

- Si j'avais la certitude qu'il n'y aura pas de contrôleur lors de mon voyage en train, payerais-je quand même mon billet ?
- Si j'étais sûr d'échapper aux agents des finances publiques, payerais-je mes impôts ?
- La banalité du streaming illégal n'est-elle pas une preuve que le mythe de l'anneau de Gygès est révélateur de la nature humaine ?

10.



Une référence philosophique : Michel Foucault, le pouvoir contre la liberté



Maison d'arrêt de Pau



Intérieur d'une prison



Westbrook Factory Outlet Mall - USA



Intérieur d'une usine



Lycée Arago, Perpignan



Intérieur d'un lycée

Caserne - 511^e régiment du train d'Auxonne

Intérieur d'une caserne



Centre hospitalier sud francilien



Intérieur d'un hôpital

- Dans son livre *Surveiller et punir*, le philosophe Michel Foucault (XX^e siècle) écrit :

« Que la prison cellulaire, avec ses chronologies scandées, son travail obligatoire, ses instances de surveillance et de notation, avec ses maîtres en normalité, qui relaient et multiplient les fonctions du juge, soit devenue l'instrument moderne de la pénalité, quoi d'étonnant ? Quoi d'étonnant si la prison ressemble aux usines, aux écoles, aux casernes, aux hôpitaux, qui tous ressemblent aux prisons ? »

Pour Foucault, ce qu'ont en commun la prison, l'usine, l'école, la caserne et l'hôpital, c'est que ce sont des lieux dans lesquels certains exercent du *pouvoir* sur d'autres. Il définit ainsi le *pouvoir* :

« Le trait distinctif du pouvoir, c'est que certains hommes peuvent plus ou moins entièrement déterminer la conduite d'autres hommes - mais jamais de manière exhaustive ou coercitive. Un homme enchaîné et battu est soumis à la force qu'on exerce sur lui. Pas au pouvoir. » (*Omnès et singulatim : vers une critique de la raison politique*)

- Pensez-vous qu'un lycée est comparable à une prison ? Pensez-vous que les adultes y exercent un *pouvoir* sur les élèves ?

11.



Préparation au baccalauréat : cinq sujets de dissertation et une citation

- Être libre, est-ce n'obéir à aucune loi ?
- Pourquoi voulons-nous être libres ?
- La liberté consiste-t-elle à faire ce qui nous plaît ?
- Les êtres humains peuvent-ils être en même temps libres et égaux ?
- La technique accroît-elle notre liberté ?
- « Entre le fort et le faible, entre le riche et le pauvre, entre le maître et le serviteur, c'est la liberté qui opprime et la loi qui affranchit. » Henri Lacordaire, XIX^e siècle.